

INTERVENTION AU DOMICILE : UN TRAVAIL DANS L'INTIMITE DES PERSONNES CONCERNEES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer l'expertise de la personne intervenant au domicile par l'ajustement de la posture professionnelle dans l'espace privé.

DUREE

5 demi-journées
17,5 heures de formation

PUBLIC CONCERNE

Tout professionnel travaillant au domicile de personnes fragiles.

COMPETENCES VISEES

- Comprendre la particularité du travail dans l'espace privé d'autrui
- Savoir mettre en œuvre le projet d'établissement dans un service « hors les murs »
- Ajuster sa posture professionnelle en fonction de l'espace privé
- Construire et accompagner le projet individualisé mis en œuvre dans l'espace privé
- Savoir utiliser le Référentiel d'Observation des Compétences Sociales
- Appréhender la relation de confiance

PRE REQUIS

Aucun prérequis.

LES + DE LA FORMATION

- Apports par l'exploitation de support : études de situations, de documents amenés par les stagiaires
- Savoirs transposables et utilisables
- Actualisation des savoirs conformément à l'évolution du cadre réglementaire.



SANCTION

Attestation de compétences



INTERVENANTS

Formateurs spécialisés sur la thématique



LE + DE L'IRIS

Un accompagnement lors des premières expérimentations est proposé à l'issue de la formation



PEDAGOGIE

Approche participative basée sur l'écoute, le partage et une pédagogie active.
« Apprendre en faisant »



COUT

375 € financement OPCO, employeur ou autre organisme
225 € financement personnel



POUR ALLER PLUS LOIN

Demander notre catalogue de formation ou visiter notre site internet

www.institut-iris.fr

CONTACT INFORMATION INSCRIPTION

Tél. : 01.76.64.73.90
Fax : 01.41.11.44.16
secretariat@institut-iris.fr
www.institut-iris.fr